



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 11 mars 2017

Un délégué du personnel et militant SUD-Rail de Paris Saint-Lazare a mis fin à ses jours, cette nuit.

Depuis plusieurs années il était attaqué par une direction qui ne supportait pas son engagement syndical mis au service de la défense de ses collègues et sa lutte contre les injustices.

Après diverses mesures discriminatoires reconnues et condamnées par la justice, après d'innombrables actes de pressions hiérarchiques, la pression l'auront donc poussé à faire ce choix, ultime acte de désespoir !

Dernière attaque d'une direction inhumaine : un conseil de discipline qui l'avait condamné à un dernier avertissement avant licenciement, avec 12 jours de mise à pied et à un déplacement disciplinaire pour avoir eu « un regard menaçant » envers un directeur d'établissement.

Le déplacement par mesure disciplinaire venait de lui être signifié sans aucun respect des règles. En effet, salarié « RQTH » (Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé) cette mesure aurait dû passer par le CHSCT. De plus la direction n'ignorait pas que son médecin préconisait depuis plusieurs années pour sa santé qu'il reste dans son environnement de travail et interdisait tout déplacement.

La direction SNCF doit prendre conscience que ses pressions managériales, les restructurations perpétuelles et la répression syndicale, qu'elle mène depuis plusieurs dizaines de mois, poussent à bout les agents, qui finissent par mettre fin à leur jour.

Nous sommes partagés entre la tristesse et la colère envers cette direction aux pratiques inhumaines.

Dans tous les cas, la Fédération des syndicats SUD-Rail et l'ensemble de nos militant-e-s, ne laisseront pas ce drame se ponctuer par une communication faussement émotionnelle de l'entreprise.

La lumière sur les causes et les responsabilités de chacun et chacune devra être faite.

Nous y travaillerons avec toute notre énergie. Le poste ou la fonction, au service d'une politique agressive niant l'humain, ne pourra servir de bouclier !

Chaque personne devra assumer les conséquences de ses actes !

Ce devoir de vérité, cette exigence de justice, cette nécessité impérieuse de combattre des comportements d'un autre âge, voilà ce que nous devons à notre militant, à notre ami !

Nous nous associons pleinement à la douleur de sa famille, ainsi que de ses proches.